

Genappe

Éditeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

A Genappe l'été sera chaud

Marché des producteurs, promenade commentée, apéro sur l'herbe, Théâtre au Château, Journées Louis XI. Ne manquez aucun rendez-vous, il y en aura pour tous les goûts.

Bienvenue au football club de Genappe

en page 2

2 écoles se présentent librement

en page 3

Des enfants s'occupent de leur sécurité

en page 4

Le CWATUP, devient CoDT!

en page 5

Louis XI chez Philippe le Bon

en page 10



Ça se passe dans la ferme du château voir page 8



1, 2, 3... clownmania

Vive les vacances, plus de pénitences ... Bleuette et ses amis clowns vous fixent rendez-vous le dimanche 2 juillet pour démarrer l'été sur les chapeaux de rires. Quoi de plus agréable en effet que de se détendre après les examens, après une année de dur labeur. Les petits plats ont été mis dans les grands et, cerise sur le gâteau, le prix est plus qu'abordable. Jugez par vous-même: 10€ (à partir de la taille d'un mètre) pour une journée complète proposant 7 spectacles, des animations clownesques, des clowns déambulatoires, du grimage, de la sculpture de ballons, un château gonflable pour les petits et un marché artisanal qui vous réserve quelques surprises. Du tout petit au plus âgé, chacun y trouvera son compte et chacun pourra participer à notre lâcher de ballons, rouges comme le nez du clown, rouges comme l'amour aussi. De la petite restauration sur le site, du rire partout, que demander de plus pour saluer le début de l'été? Le soleil dehors et dans les cœurs bien entendu. A Genappe, la pluie n'est pas la star, si elle s'invite, le centre sportif accueillera toute l'activité prévue dehors. Nous vous attendons nombreux. A bientôt!

Journée des familles

Dans le cadre de sa journée des familles, organisée le 25 juin prochain, le groupe cdH de Genappe propose aux enfants, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte, de découvrir le parc Chlorophylle situé Manhay, en province du Luxembourg. Ce parc forestier récréatif et pédagogique de 9 hectares est construit en plein cœur d'un important massif forestier. Il offre une découverte originale du monde de la forêt, dans un concept inspiré des pays scandinaves.

Les animations en bois, intégrées au milieu naturel, sont accompagnées de panneaux didactiques. De plus, la passerelle en bois installée dans la cime des arbres ainsi que la plaine de jeux originale, ravira le temps d'une journée petits et grands.

Programme de la journée:

8h00: départ en car depuis Vieux-Genappe (Place Mercurey).



8h15: embarquement à Bousval (place de la Gare - salle omnisports)
10h00: arrivée au parc Chlorophylle
Journée libre de découverte.
15h30: goûter maison offert par les élus et le comité cdH de Genappe.
16h30: rassemblement et départ du car vers Genappe.
Retour prévu vers 18h15 à Bousval et 18h30 à Vieux-Genappe.

Renseignements

PAF: Adulte 20€ - enfant 5€
Comprenant le transport en car et l'entrée au parc. Repas libre à midi, pique-nique personnel ou possibilité de petite restauration sur place.
Inscription auprès de Sandra Donny 0471/74.85.12 ou de Benoît Huts 0474/79.76.96.

Le paiement se fait sur le compte BE90 7320 3202 7532, Culture et Découvertes - CDH Genappe, en indiquant vos nom et prénom ainsi que le lieu d'embarquement désiré.

Un dimanche à Genappe

Le dimanche 17 septembre 2017 aura lieu la cinquième édition d'«Un dimanche à Genappe»: le salon des commerçants et le salon des sports. Rendez-vous au Complexe sportif de Genappe de 11h à 18h, l'occasion de passer une belle journée conviviale et de venir à la rencontre des commerçants ainsi que des clubs sportifs de notre entité. Les commerçants vous proposeront des ateliers, concours, dégustations, jeux de société.

Nos clubs sportifs vous donneront un bel aperçu de l'offre existante sur l'entité. Ils seront là pour vous parler de leurs clubs et vous proposeront des démonstrations, miroirs de leurs activités. Un bar à vin ainsi qu'à bulles et une petite restauration vous permettront de passer un agréable dimanche avec quelques petites surprises! Venez nombreux nous rendre visite et passer un agréable dimanche en famille ou entre amis!

Renseignements

Renaud Van Peteghem, président de l'APEC et de la commission des sports, au 0477/32.94.03.



Journée d'Actions pour les Chauves-souris = JAC

Cette année encore, une Nuit Européenne des Chauves-souris (NEC) sera organisée dans notre commune. Cependant, Natagora s'est associée des volontaires privés et institutionnels pour réaliser des opérations ponctuelles un peu partout en Wallonie. Cela se traduit à Genappe par plusieurs projets, dont certains pour lesquels la commune est pleinement partenaire, et pour d'autres, où ce sont des propriétaires privés qui investissent. Pratiquement il s'agit de réaliser des gîtes d'hibernation pour différentes espèces de chauves-souris (caves humides, souterrains, anciennes glacières, puits, citernes désaffectées...) ou des gîtes d'été et maternités (combles, greniers non isolés), ou encore retisser un maillage écologique favorable pour les chauves-souris, tels la plantation de cordons de haies et alignements d'arbres, la création de lisières, de zones humides, le maintien en lieux sécurisés d'arbres sénescents et à cavités, l'adaptation ou la suppression d'éclairages néfastes, ...

Enfin, organiser un événement de sensibilisation à la cause de nos chauves-souris (promotion d'une sylviculture plus empreinte de naturalité, pour l'alimentation bio, pour des usages exempts de pesticides, ...) est aussi une manière d'agir en faveur des chauves-souris, ces fameux petits mammifères appelés chiroptères!

C'est pour cela que nous vous invitons à un événement NEC le samedi 26 août 2017, à partir de 18h à la salle communale de Loupoigne, suivi d'une sortie nocturne à l'écoute des chauves-souris. Entrée libre.

Renseignements

Plus d'informations sur www.natagora.be/brabantwallon
Sortie nocturne sur réservations à: samyndicier@hotmail.com
Renseignements techniques pour les JAC à la même adresse.
Avec la participation de Natagora Genappe.



Naissance d'un nouveau club de foot

Le 25 avril dernier avait lieu la cérémonie de l'annonce officielle de la création du FC Genappe, en présence des autorités communales, des membres du nouveau club et de la presse.

La création du nouveau club est née de la fusion du FC Houtain-Genappe et du RFC Ways-Genappe. Tout au long des rencontres préparatoires, un dialogue constructif s'est installé entre les acteurs concernés et ceux-ci ont œuvré avec un grand investissement à l'avancée du dossier.

Plusieurs enjeux, sportifs et pratiques...

Les objectifs visés par cette fusion sont multiples. D'une part la centralisation des deux équipes sur un même site, celui de Notre-Dame de Foy (Loupoigne), le club béné-

ficiant ainsi d'un terrain synthétique flambant neuf, et d'infrastructures très complètes: vestiaires, équipements sportifs, ... ainsi que d'une buvette pour la troisième mi-temps. D'autre part, l'occupation du terrain et des installations situés à Houtain-le-Val se fera de manière plus raisonnable, ce qui permettra à tous de s'entraîner convenablement. La présentation de l'équipe senior se déroulera le 16 juin à 10h au stade Jean-Claude Flament.

Au nom de toutes les personnes ayant contribué à la naissance du FC Genappe, nous souhaitons à tous les membres et aux joueurs d'excellents résultats sportifs, à la hauteur de leur espérances!

Une pensée va également à Monsieur Eric Rasschaert, ancien Président du RCS Ways-Genappe, qui nous a quitté l'année dernière.

Attention course cycliste

Le territoire de la Ville de Genappe sera traversé le 9 juillet prochain par la course cycliste «GP Albert Fauville - Ville de Fleurus». Cette course est reprise dans le cadre de la «Lotto coupe de Belgique pour élites et espoirs». Elle est devenue une des épreuves phares de sa catégorie et sa popularisation ne cesse d'augmenter d'année en année de par son circuit et aussi par l'engouement des équipes et coureurs de la région qui veulent absolument mettre cette épreuve à leur palmarès.

Cette course, dont le départ et l'arrivée auront lieu à Fleurus, empruntera l'itinéraire suivant

sur l'entité de Genappe:

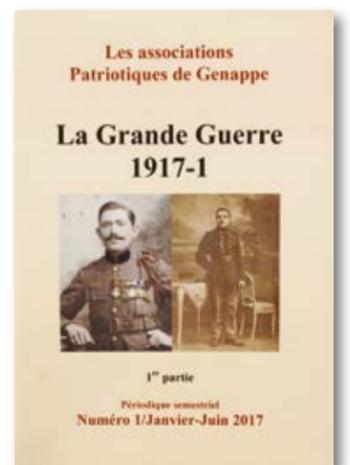
- Arrivée de Sart-Dames-Avelines sur la N93 (Quatre bras de Baisy-Thy) en direction de Nivelles jusqu'au carrefour de Thines;
- Virage sur la N237 à Thines vers Vieux-Genappe - Bousval - sortie de Zone via la rue de Nairhat;
- Retour par la rue Chevelipont et virage à gauche dans les ruines vers Villers-La-Ville.

Des mesures d'interdiction de stationnement seront d'application sur les routes empruntées par les coureurs afin de sécuriser au mieux le passage de la course.

Une nouvelle publication patriotique vient de paraître

La Fédération Nationale des Combattants de la section de Genappe lance une nouvelle publication semestrielle concernant les deux guerres mondiales. Le premier numéro a été présenté lors de la cérémonie et vernissage de l'exposition du 8 mai dernier à l'Hôtel de Ville de Genappe et distribué gratuitement grâce à un don du Comité du chant des oiseaux à Baisy-Thy. Le

périodique n°1 remet en mémoire les événements de la première guerre mondiale, l'année 1917, 1^{ère} partie. De l'histoire générale en passant par l'histoire de l'entité de Genappe des faits de guerre, vous découvrirez aussi les cérémonies qui se déroulent depuis le 8 mai au 11 novembre de chaque année. Elle est destinée aussi bien pour les enfants, les écoles que pour les adultes et est bien illustrée. Le deuxième numéro sortira le 15 octobre 2017, jour du dîner de l'association.



Renseignements

Jean Deza, président de la F.N.C.G. dezajeanfc@hotmail.com
Éric Tubiermont, administrateur et éditeur responsable de la F.N.C.G. tubiermont.eric@hotmail.com



ENSEIGNEMENT LIBRE



Ecole du Petit Chemin
 Chemin de la Waronche, 18
 1471 Loupoigne
 067/77.23.56 – 0479/27.90.76
 Direction: Nancy Lauriers
 Mail: direction@asbstjean.be
 www.ecoledupetitchemin.be

Nos valeurs:

- Ecole familiale dans la campagne de Loupoigne
- Ouverture aux autres et à la nature
- Vivre ensemble
- Construire le savoir et pratiquer l'évaluation formative
- Différencier les apprentissages
- Assurer la continuité des apprentissages

Nos plus:

- Le chemin de la lecture: projet de la classe d'accueil à la 6^e primaire
- En 2017-2018: classes scientifiques pour toutes les classes primaires
- Néerlandais dès la 3^e maternelle
- Conseils de classes et conseils d'école
- Parrainage maternelle/primaire
- Activités inter-classes
- Potager de l'école
- Cours de secourisme offert par le VTT Chenappan

Horaires:

De 8h30 à 12h10 et de 13h35 à 15h15
 Garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h le soir

Inscriptions:

Durant toute l'année sur rendez-vous au 0479/27.90.76

Le rendez-vous à ne pas manquer: Fête de l'école le samedi 24 juin

Ecole Saint-Jean

Rue de Bruxelles, 91
 1470 Genappe
 067/77.16.37 – 0479/27.90.76
 Direction: Nancy Lauriers
 Mail: direction@asbstjean.be
 www.ecolesaintjeangenappe.be

Nos valeurs:

- Ouverture aux autres et à la nature
- Vivre ensemble
- Construire le savoir et pratiquer l'évaluation formative
- Différencier les apprentissages
- Assurer la continuité des apprentissages

Nos plus:

- Néerlandais dès la 3^e maternelle
- Le dragon de la lecture de la classe d'accueil à la 6^e primaire
- Ose le vert, recrée ta cour: aménagements des deux cours de l'école
- Conseils de classe et conseils d'école
- Activités inter-classes
- Braingym, Octofun, tableau d'enrichissement
- Classes de dépaysement en primaire
- Repas chauds, études, activités parascolaires (anglais – cirque)
- Cours de secourisme en 4^e et 6^e primaires offert par le VTT Chenappan

Horaires:

De 8h30 à 12h10 et de 13h35 à 15h15
 Garderie à partir de 6h30 le matin et jusqu'à 18h le soir.

Inscriptions:

Sur rendez-vous au 067/77.16.37
 0479/27.90.76

Le mot du Bourgmestre



En cette période de l'année, les communes doivent établir le compte communal de l'année précédente. C'est chose faite pour Genappe et je profite de ces quelques mots pour remercier le service Finances de la Ville et sa directrice, Madame Carine Hanne, pour tout le travail accompli.

Le compte fait état de la réalité de la situation financière au 31 décembre 2016 et récapitule les recettes auxquelles la commune a pu prétendre et les dépenses qu'elle a effectivement réalisées. Le compte montre également dans quelle mesure le budget communal 2016 a été réalisé. Il est constitué de divers éléments comme la partie budgétaire, le bilan, le compte de résultats et les annexes explicatives des opérations réalisées. Nous nous attachons ici aux résultats obtenus en matière budgétaire. Les recettes s'élèvent pour le seul exercice 2016 à 16.788.318,44€ tandis que les dépenses représentent 15.090.959,77€.

Le résultat final fait apparaître un boni de 1.697.358,67€. A ces éléments, il faut ajouter ce qui relève des exercices écoulés. En effet, la commune a déjà des bonis antérieurs et des dépenses d'exercices précédents peuvent encore intervenir. Quand on tient compte de toutes les données, on obtient des recettes totales de 23.120.336,24€ et des dépenses totales de 17.505.718,93€, soit un résultat positif global de 5.614.637,31€.

A l'examen de ce résultat positif, on pourrait en déduire une thésaurisation excessive opérée par la commune. Il est évident que cela ne correspond pas à la réalité mais à une gestion très prudente des finances de la Ville. On peut évoquer divers éléments qui plaident en faveur de cette prudence. D'abord, cela permet une facilité et une constance dans le taux relativement bas des additionnels, tant à l'impôt des personnes physiques qu'au précompte immobilier. Cette importante réserve permet également d'absorber sans recours à la taxation les évolutions négatives des dépenses mises à charge des communes tout comme l'érosion de certaines recettes. Nous pensons à la coûteuse problématique des pensions, à la création des nouvelles zones de secours, à la diminution des subsides en provenance de la Communauté française (écoles, bibliothèque) et bien d'autres missions dont les autorités se déchargent sur les administrations communales.

Ce boni permet aussi de disposer d'une trésorerie suffisante pour honorer rapidement toutes les obligations de la Ville étant donné que les versements des sommes dues par le Fédéral sont assez irréguliers. En outre, cela permet également le financement des investissements sans recourir à l'emprunt. A quoi la commune a-t-elle affecté ses ressources en 2016?

La Ville paie son personnel pour 5.655.909,22€, elle affecte 3.159.149,59€ pour ses frais de fonctionnement, elle finance d'autres institutions (CPAS, Zone de police, Zone de secours, Fabriques d'église, Centre Culturel, ...) et associations diverses pour 3.784.419,95€ et enfin elle honore ses charges liées à la dette pour 2.491.481,01€.

La Ville fait également de nombreux investissements pour améliorer le bien-être général et le patrimoine. En 2016, nous avons consacré un montant de 5.755.885,66€ pour ceux-ci. Ce sont la voirie, l'aide sociale et familiale ainsi que l'égouttage qui représentent les postes les plus importants des investissements. Il ne faut toutefois pas oublier les investissements réalisés pour les écoles, le sport, le patrimoine ...

En conclusion, on peut affirmer que les finances communales sont saines. Ce qui laisse supposer un avenir serein sur le plan financier.

Après ces explications techniques, je vous invite à parcourir ce journal où vous trouverez des informations bien utiles et notamment l'annonce de diverses activités qui seront proposées en juillet et en août. D'ici là, je souhaite à tous les étudiants de bons résultats scolaires et de belles vacances à tous.

A bientôt.

Gérard Couronné
 Le Bourgmestre.



Contrôle de la vue Lentilles de contact Appareils auditifs

Travail sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
 1470 Genappe
 Tél. 067/77.29.33



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
 Rue Félicien Tubiermont 8/3
 B-1472 Vieux-Genappe
 www.art-toit.be

Mobile 0475 4118 27
 Tél 067 78 06 33
 Fax 067 79 05 53
 E-mail info@art-toit.be



Horaire d'été de l'Administration Communale.

- Comme chaque année, l'administration communale fonctionnera en horaire d'été pendant 4 semaines, du 17 juillet au 11 août. Les bureaux seront ouverts au public de 8h à 12h et fermés l'après-midi. Le service Urbanisme sera fermé les lundis. Les permanences du mercredi et du jeudi sont supprimées pendant ces 4 semaines et l'Espace 2000 est fermé à 18h.
- Excellent été à tous et toutes!



Le Conseil Communal des Enfants travaille sur la sécurité routière

Pour l'année 2017, les petits conseillers ont choisi de se pencher sur le problème de la sécurité routière! En effet, force est de constater que les enfants sont sensiblement touchés par cette cause, un problème qu'ils connaissent de manière quotidienne.

C'est pourquoi nos petits conseillers ont décidé de travailler principalement le non-respect de la vitesse de 30km/h dans la zone ainsi que le parcage, les voitures s'arrêtant à divers endroits pour déposer les enfants. Pour mener à bien leur projet, ils ont interpellé les autorités communales ainsi que la police pour co-construire un projet de sensibilisation des conducteurs.

Des actions furent donc menées

dans les écoles: une petite formation sur la sécurité routière donnée par leur agent de quartier ainsi que des «faux procès-verbaux» qu'ils donnaient aux conducteurs mal garés ou roulant trop vite. Ils ont pu, par ce biais, discuter avec les conducteurs pour les sensibiliser et leur confier leur crainte et leur offrir un porte-clés réalisé par leurs soins afin que les personnes puissent toujours y penser!

Pour clôturer leur projet, ils ont participé aux portes ouvertes de la police ce samedi 13 mai!

Rappelons que ce projet est développé par l'échevine de l'Enseignement, Madame Bury, en collaboration avec l'AMO Tempo et le Creccide.

Plaine de vacances

La plaine de vacances est annoncée du 3 juillet au 11 août. Que la fête commence et que les rêves continuent... Organisée par la Ville pour les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, dans les locaux de l'école communale Espace 2000 à 1470 Genappe.

Inscriptions:

Le 15 juin de 16h à 18h30

Le 17 juin de 10h à 12h

L'inscription est validée par la remise du formulaire d'inscription complété et le paiement anticipatif des périodes visées (uniquement en liquide).

Tarifs plaine de vacances:

- 1^{er} enfant accueilli: 30€/semaine
- 2^e enfant accueilli de la même famille: 25€/semaine
- 3^e enfant accueilli de la même famille et suivants: 20€/semaine

A ces montants peuvent s'ajouter les montants relatifs à l'accueil avant et/ou après le temps de plaine ou le transport des enfants.

Des formulaires d'inscriptions seront disponibles dans les écoles de l'entité, à l'accueil de l'hôtel de Ville ou sur le site www.genappe.be

Renseignements

Chantal Sablon - 067/79.42.44
chantal.sablon@genappe.be



Un nouveau module préfabriqué pour l'école de Baisy-Thy

Un nouveau module préfabriqué destiné à l'accueil des plus petits a été installé à l'école de Baisy-Thy. Une excellente nouvelle pour les enfants et l'équipe éducative, selon l'Echevine de l'enseignement, Madame Stéphanie Bury.

Ce nouveau module préfabriqué, prévu pour accueillir les activités des enfants de maternelle, a pris place dans l'enceinte de l'école. L'ancienne structure à l'usage de garderie étant devenue vétuste, l'ensemble du Collège communal a pris la décision, plutôt que d'investir dans des réparations coûteuses des

anciens modules, de procéder à l'achat d'un bâtiment modulaire.

En date du 25 octobre 2016, le Conseil communal a donc approuvé le cahier des charges, avec une dépense estimée à 40.000€ TVAC. L'entreprise Locasix s'est vue attribuer le marché, ayant rendu l'offre économiquement la plus avantageuse, avec un prix de 38.901,50€ TVAC.

Cette surface de 54 m², équipé d'un système d'air-conditionné, de volets intérieurs et de sanitaires spécialement prévus pour les petits, sera occupé par les instituteurs et les enfants dès la fin du mois de mai.



Le retour de Place aux enfants!

La Ville de Genappe réitère son engagement pour l'opération «Place aux enfants» le 21 octobre prochain. Que vous souhaitiez accompagner des groupes en tant que passe-murailles ou inscrire votre enfant, âgé de 7 à 12 ans à cette belle aventure, soyez attentifs aux prochaines éditions du Journal de Genappe, qui vous apporteront plus d'informations sur l'événement. De même, si vous désirez accueillir de jeunes genappeiens pour leur faire découvrir votre activité l'espace d'une journée, les renseignements nécessaires seront disponibles dans ces pages, mais vous pouvez aussi d'ores et déjà nous contacter pour vous manifester!

Renseignements

Kristel Durant : kristel.durant@genappe.be – 067/79.42.43.



Fini l'école? Prends ton destin en main!

Ai-je un diplôme suffisant pour trouver un emploi et dans quel domaine? Comment avoir un CV et une lettre de candidature efficace? Où vais-je trouver des pistes pour trouver un emploi? Je quitte l'école, n'est-ce pas trop tard pour se former? Je n'ai pas de diplôme, vais-je trouver un emploi?

Tu te poses sûrement beaucoup de questions. Un conseiller Forem est là pour t'aider à y répondre. Mais attention tu as aussi des obligations!

Première chose à faire: s'inscrire

en stage d'insertion professionnelle. L'inscription au Forem est une démarche administrative nécessaire pour ouvrir tes droits aux allocations de chômage et préserver tes droits (allocations familiales, mutuelle...). Tu peux le faire près de chez toi, à la Maison de l'Emploi de Genappe.

Avec ou sans diplôme, tu peux augmenter tes chances de trouver un emploi en: développant tes compétences, en augmentant ton expérience, en dynamisant tes langues ou en te consultant les diffé-

rentes aides à l'emploi dont tu peux bénéficier! Ton conseiller référent va t'y aider.

Pendant ton stage d'insertion professionnelle, ta recherche d'emploi est contrôlée par un évaluateur du service contrôle au Forem de Nivelles. Il s'assure que tu fais tout ton possible pour trouver un job.

Besoin de plus d'informations? On t'attend à l'Espace 2000, 7 à 1470 Genappe. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le lundi de 13h à 16h. Ouvert en juillet et août.



Le potager des Hasquettes vient d'ouvrir ses portes

Si vous passez régulièrement sur la N5 à proximité de l'Allée le Cavalier, vous avez sans doute vu le projet du potager des Hasquettes se développer jour après jour depuis janvier de cette année (pose des clôtures, travail de la terre, implantation des serres, ...) pour finalement ouvrir ses portes en mai dernier.

Le projet est porté par Didier Petrons, 37 ans, soutenu et accompagné par sa famille, son épouse, Hélène, membre de la famille Van Rompu exploitant la ferme d'Agnissart à Baisy-Thy. Ce projet s'inscrit pleinement dans la diversification des activités de la ferme.

Actuellement ce sont uniquement des produits maraichers qui sont vendus au potager. Vous pou-

vez déjà y acheter des fraises, des salades, des oignons mais aussi bientôt des carottes, concombres, navets, ... cultivés de manière raisonnée comme nos grands-parents le faisaient dans leur jardins.

Dans un second temps, les produits agricoles issus de la Ferme d'Agnissart seront aussi disponibles: lait, glaces, œufs, poulets fermiers...

Envie de soutenir cette initiative locale? Rendez-vous au potager situé à l'Allée le Cavalier à Ways juste à côté de la pépinière.

Heures d'ouverture:
Fermé le lundi
Mardi-vendredi: 16h-19h
Samedi: 11h-16h
Dimanche: 10h-12h

Le CoDT entre en vigueur

Vous avez des projets de construction, de rénovation ou d'extension de votre maison?

Vous souhaitez savoir si ces travaux sont soumis à un permis d'urbanisme et dans quel délai vous aurez votre autorisation?

Depuis le 1^{er} juin 2017, la réglementation a changé: on ne parle plus de CWATUP, mais bien du CoDT!

Le CoDT, c'est le Code du Développement Territorial: c'est ce nouveau texte qui, en Région Wallonne, encadre l'aménagement du territoire et la délivrance des permis d'urbanisme.

Certaines choses, comme le plan de secteur, ne changent pas. Par contre, on parle de nouveaux outils d'aménagement du territoire: notre schéma de structure, fraîchement approuvé, devient un schéma de développement communal, les anciens PCA deviennent des schémas d'orientation locaux.

Pour la délivrance des permis d'urbanisme, cela change aussi: de nouvelles procédures, de nouveaux délais, de nouveaux documents. Ainsi par exemple,

les enquêtes publiques existent encore pour les dérogations au plan de secteur, mais on trouvera aussi maintenant une autre forme de publicité: l'annonce de projet qui s'imposera pour les écarts aux permis d'urbanisation, aux schémas d'orientation locaux, ... Elle se fait via un affichage, pendant un délai de 3 semaines, mais ne comprend pas d'annonce individuelle. Elle ne prévoit ni permanence, ni réunion de clôture. Les citoyens peuvent bien sûr envoyer leurs remarques et observations à l'administration communale.

Les délais quant à eux deviennent des délais de rigueur. Ils sont de 30 jours, 75 ou 115 jours selon les avis et mesures de publicité nécessaires (les délais passent à 60, 90 ou 130 si le permis est délivré par le Fonctionnaire-délégué).

Si vous avez des projets de construction ou de rénovation, n'hésitez pas à prendre contact avec le service de l'Urbanisme pour poser toutes vos questions et trouver les documents à utiliser pour introduire votre demande.

Quand marcheurs et agriculteurs se rencontrent...

Pour défendre leurs intérêts.

Vous le savez peut-être, le Conseil communal a désigné, en son sein, des commissions de travail sur diverses thématiques. Certaines d'entre elles peuvent être amenées à se rencontrer pour échanger ensemble autour d'intérêts communs. C'est le cas de la commission «sentiers, chemins, cours d'eau et érosion» et de la commission agriculture.

Ces deux commissions se sont rencontrées à plusieurs reprises pour échanger autour de la thématique des sentiers et chemins qui traversent des parcelles agricoles. Cela n'est pas toujours évident à gérer tant pour les usagers (sentiers et chemins labourés) que pour les exploitants des parcelles agricoles.

Le but de ces rencontres est de pouvoir exprimer et écouter les craintes/réticences des partenaires. L'objectif étant de faire

cohabiter les droits, les devoirs et les intérêts de chacun dans le respect les uns des autres.

Du côté des marcheurs, les sentiers et chemins, qui ont un statut légal, doivent rester praticables et visibles ce qui garantit leur utilisation et par là-même leur entretien. Ce réseau de voie lente est un véritable atout pour le territoire tant sur le plan touristique qu'utilitaire.

De leur côté, les agriculteurs souhaitent que le fruit de leur travail soit respecté c'est-à-dire que les cultures ne soient pas piétinées et que les déchets ne soient pas abandonnés sur leur terre. Cela pose problème tant au niveau du matériel agricole qui peut être endommagé que du bétail qui pourrait ingérer des déchets le rendant malade.

La commission sentiers a pu mettre en exergue différentes situations où certains chemins et sentiers

ne sont pas respectés mais aussi des situations où les agriculteurs apportent leur pierre à l'édifice en retraçant l'assiette d'un sentier après labour ou tout simplement en ne labourant pas l'assiette d'un chemin. A terme, les deux commissions travailleront ensemble à la résolution de certaines situations problématiques.

Nous profitons de cet article pour remercier les agriculteurs qui contribuent à la préservation des sentiers et chemins, les promeneurs qui respectent le travail de nos agriculteurs et tous ceux qui, à l'avenir, contribueront à une cohabitation constructive entre les marcheurs et les agriculteurs.

A cette fin, la ville envisage d'ailleurs de placer des panneaux de sensibilisation à l'entrée des parcelles agricoles qui sont traversées par des sentiers/chemins de façon à sensibiliser les marcheurs.

Libramont autrement, visite de la Petite Foire

Samedi 29 juillet 2017

La Ville de Genappe et la Commission Agriculture organiseront le 29 juillet prochain un voyage d'un jour à Neufchâteau pour vous faire découvrir la Petite Foire! Foire qui se tient en marge de la grande foire de Libramont.

Cette 7^e édition de la petite foire se tiendra à la Ferme Buffl'Ardenne à Semel. Des fermes et des artisans présentent leurs productions paysannes alimentaires, artisanales et intellectuelles. Pain, beurre, fromages, légumes, fruits, vannerie, semences, produits de soin et d'entretien... et dynamiques autonomisantes. Des associations militantes

proposent des jeux, des animations, des démos, des questions et des réponses. Engagements citoyens, accès à la terre, recyclage, OGM, création d'activités, éco-construction... Un espace Famille pour partager, se détendre, papoter... Un événement à ne pas manquer pour petits et grands.

Comment y participer? Etre citoyen de Genappe, apprécier les valeurs agricoles et s'y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Déplacement en car (lieux de rattachement suivants):
9h00 Houtain-Le-Val (Place)

9h10 Baisy-Thy (Place d'Hattain)
9h20 Bousval (Salle G. Gossiaux)
9h25 Ways (Ecole communale)
9h30 Genappe Centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)
9h35 Vieux-Genappe (Place Mercurey)

9h35: Départ vers Neufchâteau
11h00: Arrivée Foire, Journée Libre
18h00: Rendez-vous pour le retour à Genappe et transfert vers les lieux d'embarquement.

Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.

Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 15 juillet

Nom Prénom.....

Adresse.....

Code Postal Localité..... Tél. n°.....

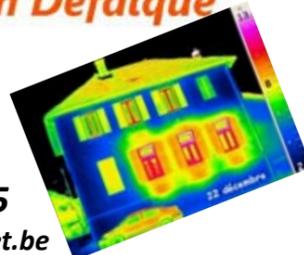
Lieu d'embarquement: Nombre de participants

Je participe au voyage à la Petite Foire de Libramont le 29 juillet 2017 et je m'engage à payer la somme deX 12€ (adultes) et/oux 6€ (enfants accompagnés et jeunes de 18 à 25 ans) à verser sur le compte bancaire BE 90 0910 0014 5832 dès l'inscription auprès de Madame Aude Roland, tél. 067/79.42.72



**Certificat & audit
énergétique
Alban Defalque**

**Certificat PEB
Thermographie
Audit énergétique
Tel : 0477 578 325
alban.defalque@scarlet.be**



STOCK AMERICAIN
Van Ryckel Harry - Baisy-Thy



**A VOTRE SERVICE
DEPUIS 50 ANS**

108, rue Dernier Patard
1470 Baisy-Thy - 067/56.18.34
Facebook: Stock Américain Harry
Web: www.stockamericain-harry.com
Email: stock.americain.harry@gmail.com



Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 30 MAI 2017



Secrétariat communal

- Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale IBW du 21 juin 2017: présentation des comptes, approbation des comptes, des modifications statutaires et des décharges.
- Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale ORES Assets du 22 juin 2017: présentation du fonctionnement d'Orès, des comptes, approbation des comptes, des modifications statutaires et des décharges.
- Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale SEDIFIN du 13 juin 2017: présentation des comptes, approbation des comptes et des décharges.
- Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale IECBW du 23 juin 2017: approbation des comptes et des décharges.
- Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale ISBW du 26 juin 2017: présentation des comptes, approbation des comptes et des décharges.
- Approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale «Bataille de Waterloo 1815» du 6 juin 2017: présentation des comptes, approbation des comptes et

des décharges – non approbation des émoluments de la présidence.

- Modification du tableau de préséance suite à l'installation de M. Olivier Mainfroid.
- Désignation de M. Mainfroid à l'ASBL «MJ Bug-1».
- Pluralisme des convictions et neutralité de la Ville: la Ville se limitera à inviter les citoyens et enfants des écoles aux manifestations organisées par elle au Monument aux morts.
- Ecole secondaire: information donnée aux conseillers communaux sur la procédure en cours à la Région pour l'octroi d'un terrain à la Sucrerie pour l'implantation d'une école secondaire.

Affaires générales

- Fixation du tarif du repas dansant des seniors: 15€ pour les ayants-droits et 26€ pour les accompagnants.
- Fixation du tarif pour la visite de la Petite Foire Agricole: 12€ et 6€ pour les enfants accompagnés et jeunes de 18 à 25 ans
- Fixation du tarif pour Théâtre au château: 15€ en prévente, 18€ sur place et 10€ pour les enfants jusque 18 ans.

Finances

- Approbation du compte 2016.
- Approbation de la 1ère modifica-

tion budgétaire.

- Approbation des comptes 2016 des fabriques d'église de Bousval, Glabais, Baisy-Thy et Houtain-le-Val.

Energie

- Approbation du Plan Energie Climat avec l'objectif de réduire de 40% les émissions de CO² sur le territoire de Genappe d'ici 2030.

Environnement

- Approbation d'un règlement complémentaire à la circulation en vue de réserver le chemin n° 10 à Bousval aux piétons, cyclistes, cavaliers et charroi agricole.

Urbanisme

- Approbation de la cession de voirie dans le cadre d'un permis d'urbanisation au Pavé St Joseph: reprise de 2ha 87 a en domaine public dans l'aménagement de l'éco-quartier au Pavé St Joseph qui représentent les voiries et les espaces publics.
- Approbation d'une cession de voirie dans le cadre d'un permis d'urbanisme à la rue Fonds des Bois.
- Approbation d'une convention pour l'octroi d'un subside de la Région Wallonne pour l'acquisition par la Ville d'une maison sise rue de Charleroi.

TRAVAUX - Rembert Van Damme, Echevin



Brèves du Service Travaux

Une piste cyclable permettra très bientôt aux cyclistes et piétons de relier Glabais au centre de Genappe en toute sécurité.

En effet, la Ville a confié aux entreprises Cooremans de Tilly la réalisation de cette piste cyclable le long de la voirie (Rue Emile Marçq, côté gauche en venant de Glabais) pour un montant de 134.000€. Un subside de 50.000€ de la Province du Brabant wallon viendra adoucir la facture... La circulation automobile sera maintenue durant toute la durée du chantier. Une circulation alternée, via l'installation de feux rouges, permettra d'éviter dévia-

tion et perte de temps. Les travaux de réfection de voiries en hydrocarboné ont été adjugés à cette même entreprise Cooremans de Tilly pour un montant de 100.200€.

La réfection de parties des voiries suivantes est prévue: Drève des Etangs, Chemin Pierre d'Haye, Avenue du Bosquet, Chemin de la Terre Franche ainsi que la rue Chênemont. Des interventions plus ponctuelles sont également prévues à de nombreux endroits du territoire. Lors de chacune de ces interventions, un système de déviation et/ou de circulation alternée sera mis en place en fonction de la particu-

larité de la voirie concernée. Ces travaux débiteront fin juin pour se terminer début du mois d'octobre de cette année.

La voie verte reliant Houtain-le-Val à Loupoigne, entamée en 2014, va se poursuivre. Les entreprises Delestinne Sprl de Bossière vont réaliser la prolongation de cette voie verte dans le courant de l'automne 2017, dès l'obtention du permis d'urbanisme. La piste pourra être utilisée dès les premiers jours du printemps 2018. La Province du Brabant wallon subsidie ces travaux à concurrence de 30.000€.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre

Police - Etat civil - Personnel - Finances - Sécurité routière - Information et Communication - Citoyenneté - Relations publiques - Laïcité Cultes - Mobilité GAL.

Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin

Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques - Bien-être animal

Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Carine Messens - Échevine

Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce - Economie

Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine

Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Jumelage Agriculture - Petite enfance - Egalité des Chances - Santé.

Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin

Travaux (Bâtiments communaux et Espaces Verts) - Développement durable - Energie - PCDR Environnement et politique des déchets - Emploi - Gestion des cours d'eau - Dossiers inondations.

Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17h à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hayet@genappe.be



Rembert Van Damme - Échevin

Travaux publics (Voiries et Egouttage) - Régie (IECBW-ORES) - Service d'hiver (épandage) - Propreté publique - Entretien des cimetières - Atelier de ferronnerie - Charroi communal.

rembert.vandamme@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS

En charge des matières communales suivantes: Culture - Bibliothèque - Académie - CEC (Centre d'expression artistique) - Jeunesse - Famille et les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) - Plan de cohésion sociale (PCS) - Logement publics.

Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels

Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78

acnobels@hotmail.com

www.sophrologie-acnobels.be

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Tailles de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



Plan Energie Climat: un objectif ambitieux

En signant la convention des maires, la Ville de Genappe s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici l'horizon 2030 et à prendre des mesures pour renforcer sa capacité à s'adapter aux changements climatiques. La Ville a donc adopté un plan Energie Climat qui vise à réduire les consommations d'énergie et les émissions de CO² sur le territoire et à promouvoir la production d'énergie renouvelable.

Les chiffres clés sur le territoire

En 2006, la consommation énergétique générée par les activités du territoire est de 432 GWH, ce qui représente un impact carbone à 113.728 tonnes de CO². La répartition des consommations énergétiques par secteur en 2013 se chiffre comme suit :

- 2% pour l'industrie
- 10% pour le tertiaire
- 32% pour le logement
- 2% pour l'agriculture
- 54% pour le transport

Pour atteindre notre objectif de réduction de 40%, les émissions de CO² devront être réduites de 45.658 tonnes d'ici 2030.

Pour ce faire, le plan Energie Climat concentre ses actions autour de trois axes d'interventions prioritaires :

- Axe 1 : améliorer la performance énergétique du bâti sur le territoire au niveau des logements et des immeubles tertiaires, via des mesures de sensibilisation, d'accompagnement, d'encou-



agement afin de réduire les consommations, des incitants financiers et des groupements d'achats à vocation énergétique.

- Axe 2 : améliorer la mobilité par la réduction des déplacements en voiture, l'utilisation des transports en commun, de parkings de co-voiturage et l'encouragement à la mobilité électrique.
- Axe 3 : Augmenter la quote-part d'énergie renouvelable en prévoyant une cartographie du potentiel éolien sur la commune et des incitants pour passer à la biométhanisation.

La suite des événements

A partir de septembre 2017, les citoyens seront appelés à travailler sur la feuille de route via la création de comités d'accompagnement, afin de concrétiser ses actions en

fiches projet et de trouver des pistes de financement permettant de les concrétiser. D'ici 2 ans, la ville établira un état des lieux et chiffrera les économies réalisées en tonnes de CO². Un suivi régulier sur base d'indicateurs pertinents et des révisions appropriées du Plan climat permettront d'évaluer si l'autorité locale parvient à atteindre ses objectifs.

Conclusion

Le plan Energie Climat de la ville est une réponse territorialisée à des enjeux planétaires. Il est une feuille de route, un engagement, une vision pour l'avenir énergétique de Genappe. La mobilisation des acteurs du territoire sera cruciale et axée sur une réappropriation de la question énergétique par les citoyens, élus et acteurs socio-économiques locaux dans une dynamique de co-construction.

Une production de déchets ménagers en très légère baisse

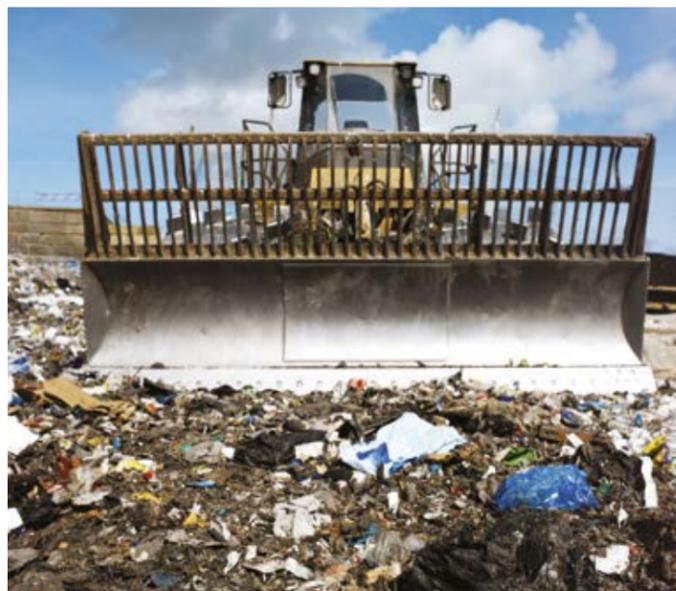
Comme chaque année, la ville doit rendre des comptes à la Région wallonne en matière de production des déchets ménagers sur son territoire. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Décret wallon du 22 mars 2007 favorisant la prévention et la valorisation des déchets en Région wallonne et qui établit une taxe sur les déchets ménagers collectés de manière non sélective (sacs blancs).

Au-delà d'une quantité totale annuelle collectée variant selon l'exercice et le nombre d'habitants de la commune, une taxe (43,07€/tonne) peut être imposée aux communes. Cette quantité annuelle est fixée, pour les communes de la taille de Genappe, à 220kg/an/hab.

En 2016, pour Genappe, le tonnage s'élève à 2354.98T soit une production moyenne de 153.21kg par an par habitant (contre 154.25 kg en 2015, 155 kg en 2014 et 154kg en 2013). On constate donc une légère diminution du tonnage d'ordures ménagères produites (pour la partie non triée). La Ville échappe donc à une taxation en la matière.

Même si cela semble être une bonne nouvelle, on constate que

la Ville de Genappe est au-dessus de la moyenne du Brabant wallon qui est, elle, passée sous le seuil des 150kg par an par habitant. Des efforts peuvent donc encore être consentis pour rester dans la course. En effet, seules 7 communes ont une moyenne plus élevée que



Genappe sur les 27 communes que compte le Brabant wallon.

Poursuivons donc nos efforts par des petits gestes quotidiens qui au bout de l'année auront sans aucun doute leur effet. Et n'oublions pas que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Plan communal de développement rural (PCDR-A21L)

Présentation à la Région wallonne

Après avoir été approuvé par le Conseil communal, le PCDR doit à présent être défendu auprès de la Région wallonne et plus particulièrement de la CRAT (Commission régionale d'aménagement du territoire). D'une manière générale, la CRAT a pour mission, en tant qu'organe consultatif, de remettre des avis aux autorités publiques de la Wallonie (Gouvernement wallon,

Ministre de l'aménagement du territoire...) dans différentes matières relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux opérations de développement urbaines et rurales, et plus particulièrement : sur les documents planologiques et d'orientation, sur les projets de rénovation et de revitalisation urbaine, sur les programmes communaux de développement rural. Des représentants du Collège communal, de

l'administration, du bureau d'étude et de la CLDR présenteront donc le PCDR le 14 juin prochain à la CRAT. Cette dernière sera alors amenée à remettre un avis au Ministre Colin, compétent en matière de développement rural et en charge de soumettre notre dossier à l'approbation du Gouvernement wallon.

Nous ne manquerons bien sûr pas de vous tenir informés des suites de ce dossier que nous espérons positif.

Enquête publique

Plan Wallon Déchets-Ressources

En application des articles 28 et 29, de la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives, de l'article 24, du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets ainsi que de l'article D.46, du Livre Ier, du Code de l'Environnement, le Gouvernement wallon a adopté en première lecture le projet de plan de gestion des déchets.

Conformément à l'article D.29-1, du Livre Ier, du Code de l'Environnement, la Région wallonne soumet à enquête publique le projet de plan de gestion des déchets ainsi que les documents associés au dit projet.

L'enquête publique est organisée du 8 mai 2017 au 21 juin 2017.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 10h00 à 12h00 OU un jour par semaine jusqu'à 20 heures - Sur rendez-vous à l'adresse suivante : aude.roland@genappe.be ou 067/794.272.

Les dossiers sont consultables à la commune et sur Internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/enquete%2Ddechetsressources/>

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès d'Aude Roland (conseillère en environnement)-067/794.272 ou aude.roland@genappe.be.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut formuler ses observations, s'il le souhaite, en remplissant le formulaire prévu à cet effet (disponible à l'adresse Internet susmentionnée) et en renvoyant ledit formulaire (pour le 21/06/2017 au plus tard) soit à l'administration communale, soit à l'administration régionale à l'adresse suivante :

Renseignements

Plan wallon des déchets-ressources
Via courriel : dechetsressources.dgo3@spw.wallonie.be
ou par courrier :
Service Public de Wallonie - DGO 3
Département du Sol et des Déchets
Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes

Gardes médicales

Du changement dans les rôles de gardes des médecins généralistes, un seul numéro de téléphone : 02/38.50.500.



0475/730.652
toituresvanbelle@gmail.com
www.toituresvanbelle.be
1470 GENAPPE

- Toitures-pignons
- Charpentes
- Zingeries
- Plates-formes Epson, Derbigum, Zinc
- Isolations
- Maçonneries
- Menuiseries int. & ext.
- Aménagements de greniers

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A



«Home»

Une exposition de photos intergénérationnelles!

Le Plan de cohésion Sociale (PCS) de la Ville de Genappe s'associe aux Ateliers du Léz'Arts pour développer un projet artistique et innovant dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Celui-ci s'inscrit dans le cadre du thème «Mouvement» de la saison 2016-2017 du Centre d'Expression et de Créativité (CEC). L'approche proposée est d'aller à la rencontre du quartier, de ses habitants pour leur permettre eux aussi de s'exprimer sur ce thème, de s'interroger grâce aux arts plastiques. Concrètement, Elise Delmotte, photographe et animatrice au CEC partira à la rencontre des personnes âgées de la Résidence du Lohier et effectuera des prises de vue photographiques des résidents par différentes techniques artistiques (photographies, terre,

collages...) afin qu'ils donnent leurs visions du mouvement, de la mobilité et de la motricité dans leur quotidien devenu malheureusement très limité. Ils pourront participer à un reportage photographique, réaliste ou pas, partager leurs points de vue, leurs émotions, leurs regards à partir de ce thème. Le projet sera jalonné de moments de réflexions, d'échanges et de travaux entre les résidents et des intervenants extérieurs adultes ou enfants tels que les membres du conseil communal des enfants. Les photos réalisées seront exposées du 22 juin au 13 juillet à l'hôtel de Ville de Genappe. La Ville de Genappe, le Plan de Cohésion Sociale, les Ateliers du Léz'Arts et le Conseil communal des enfants vous invitent au vernissage de l'exposition le 22 juin prochain à 18h à la salle du conseil communal. Au plaisir de vous y voir!



Théâtre à la ferme du château...

Chaque année, l'Echevinat de la Culture de la Ville de Genappe propose au public d'assister à une représentation de la tournée «Théâtre au château» dans un lieu chargé d'histoire, l'occasion de se divertir tout en découvrant notre patrimoine urbanistique ou historique, souvent inaccessible au grand public.

Cette fois, le Théâtre des Galeries utilisera les décors naturels d'Indrani Lodge, la ferme de la Basse-Cour du Château de Loupoigne. Cette ancienne ferme fortifiée située aux abords du château de Loupoigne, aujourd'hui disparu, constituait jadis une part importante des revenus seigneuriaux de Loupoigne.

De la forme d'un quadrilatère chaulé des XVI^e, XVII^e et XIX^e siècles, elle est constituée d'un corps de logis bas en moellons et pierre blanche, d'étables sur base de moellons, surhaussées de briques au XIX^e et couvertes de tuiles, et d'une grange en long, en moellons et briques, surélevée en 1857. Ce bel ensemble de bâtiments, laissé à l'abandon, fut racheté par l'architecte Henri Lust et classé en 1989 comme monument historique et esthétique. Les écuries furent trans-

formées en salles de séminaires et la grange en salle d'exposition.

Une satire irrésistiblement drôle et décapante

La Compagnie des Galeries nous propose «Le Prénom» de Matthieu Delpote et Alexandre de la Patellière. Amis depuis une quinzaine d'années, ces deux complices, mordus de théâtre, ont, pour le «Prénom», été guidés par les histoires du quotidien. Cette comédie de mœurs impitoyable, qui se moque de manière insolente de nos certitudes petites-bourgeoises, nous rappelle que le théâtre, royaume de l'illusion, n'est peut-être pas toujours moins vrai que la vie.

Quel sera le prénom?

Vincent, la quarantaine triomphante, va être père pour la première fois. Invité à dîner chez Elisabeth et Pierre, sa sœur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance. En attendant l'arrivée d'Anna, sa jeune épouse, on le presse de questions sur sa future paternité. Quand on lui demande s'ils ont déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la petite assemblée dans le chaos...

Mais quel sera le prénom? Réponse le 22 août prochain!

Modalités pratiques

La représentation se déroulera en plein air, à 21h le mardi 22 août prochain à Indrani Lodge, chemin de la Waronche, 1 à Loupoigne.

Dès 19h, le site sera accessible au public, avec une visite guidée organisée par le Cercle d'histoire, pour ceux qui le souhaitent. Le parking est aisé à proximité.

Le prix d'entrée est fixé à 15€ en prévente, 18€ le jour même et à 10€ pour les moins de 18 ans. Les tickets seront disponibles au Syndicat d'Initiative (067/77.23.43), du lundi au samedi, de 9h à 13h. Paiement uniquement en liquide.

Il vous est conseillé de vous munir d'un vêtement chaud, la soirée pouvant être fraîche.

Cet événement culturel de l'été vous est proposé par l'Echevinat de la Culture de la Ville de Genappe, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative qui assure la prévente des tickets au 067/77.23.43 et le bar avant et après le spectacle.

Renseignements:

Kristel Durant: 067/79.42.43

Un citoyen à l'honneur

Il arrive que des citoyens de la commune soient mis à l'honneur pour leurs actions ou leur qualité professionnelle.

Ce fut récemment le cas de Monsieur Jean Paul Minon, directeur général de l'ONDRAF (Organisme National des Déchets Radioactif et des matières fissiles enrichies) et Président de l'EDRAM (association internationale pour l'élimination des déchets radioactifs dans de bonnes conditions de sécurité environnementales). Son engagement dans la coopération Franco-belge lui a valu l'honneur de recevoir, le 27 avril dernier, les insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, au cours d'une cérémonie organisée à la Résidence de France, en présence du Bourgmestre et de Madame l'Ambassadrice de France.

Dans la continuité de cette reconnaissance, cet habitant de Genappe, né en 1950, sera reçu par les autorités lors du Conseil communal du mois de juin afin de lui attribuer le titre de citoyen d'honneur de la Ville de Genappe. Une occasion unique de reconnaître les talents de nos concitoyens.



M. Minon, entouré de Mme Claude-France Arnould, Ambassadrice de France et M. Couronné, Bourgmestre.

Envie de suivre un cours artistique ?

Voici la bonne résolution de la rentrée de septembre: s'inscrire à un cours artistique!

Depuis 25 ans, il existe, à Genappe, une Académie de Musique, de Danse et des Arts de la parole qui propose des cours de qualité dispensés par des professionnels très présents dans le milieu artistique belge. Le développement des activités de l'académie est une ligne de force importante de notre politique culturelle et de jeunesse. Celle-ci permet aux jeunes de développer une expression culturelle dans ces domaines artistiques. Nous tenons à remercier Patricia Dacosse, Directrice et toute l'équipe pédagogique de l'Académie pour le travail effectué chaque année.

Une équipe pédagogique complète vous attend dès le 1^{er} septembre et vous propose plusieurs disciplines.

Vous avez envie d'apprendre à jouer d'un instrument ?

Des cours d'alto, de clarinette, flûte traversière, formation musicale, guitare, histoire de la musique, percussions, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle.

Envie de jouer de la musique ou de chanter en groupe ?

Un ensemble instrumental vous accueille après quelques années d'apprentissage.

Des fourmis dans les jambes ?

Venez y découvrir les cours de danse classique et l'expression chorégraphique Jazz.

Les planches vous attirent ?

Les cours d'art dramatique, de déclamation et de diction, vous aideront à franchir la rampe des projecteurs.

Tous les élèves se produisent en public deux fois par an!

Renseignements

Les cours sont ouverts aux enfants, aux ados et aux adultes, et donnés

par groupes d'âge à l'Espace 2000. Inscriptions:

- Gratuits jusqu'à 12 ans.
 - De 12 ans à la fin des études: 73€.
 - Adultes: 181€ (exemption possible dans toute une série de cas).
- Ce droit d'inscription est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} au 30 septembre 2017.

Académie ouverte: (hors congés scolaires) de 16h à 18h les lundis, mardis, jeudis, et vendredis et de 13h à 19h les mercredis. - 067/79.42.96 www.academiedenivelles.be





SECURITE ROUTIERE - Gérard Couronné, Bourgmestre

Commission provinciale de sécurité routière (CPSR)

Plusieurs dossiers sur la table et des avancées en perspective

Depuis 2012, la Ville de Genappe sollicite la tenue d'une commission provinciale de sécurité routière. Ce n'est finalement qu'après plusieurs interpellations auprès de la Région wallonne et finalement du Ministre Prévost que la première CPSR a pu se tenir le 22 mai dernier.

Il existe une commission provinciale de sécurité routière (CPSR) dans chaque province. Elle est, chez nous, coordonnée par la DG01- Direction générale des Routes du Brabant Wallon qui se trouve à Ottignies.

Cette commission réunit différents services de la direction des routes - sécurité routière, mobilité douce, district des routes du Brabant wallon- mais aussi, des représentants des TEC, de la SRWT (Société régionale wallonne du Transport), de la Police et de la Ville de Genappe. Cette commission a pour objectif

d'analyser, au regard des compétences et des intérêts de chacune des personnes qui la composent, des situations problématiques en matière de sécurité routière sur les routes régionales. Des solutions sont alors dégagées et mises en œuvre.

Le territoire de Genappe connaît un réseau routier régional dense (N5, N25, N271, N93 et N237). Les points soumis à la CPSR étaient donc nombreux. La première CPSR s'est tenue le 22 mai dernier. Les points suivants étaient à l'ordre du jour: la traversée de Bousval, la traversée de Fonteny et la traversée d'Houtain-le-Val. Trois villages traversés par des nationales au trafic dense et aux vitesses souvent inadaptées au cœur de village.

De façon générale, l'objectif des mesures proposées sera, pour chacun des villages, de limiter la vitesse et de marquer les entrées d'agglomération par des mesures structurales telles que des effets de porte mais aussi du marquage au sol.

Concernant la traversée de Bousval, plus particulièrement, au-delà

des aménagements de sécurité routière, le SPW avait déjà planifié, en 2017, de refaire la voirie entre la Place de Bousval et la fin de l'agglomération (après la pépinière) pour un montant de 400.000€. La commune mettra la main au portefeuille afin que les trottoirs et les pistes cyclables puissent, eux aussi être rénovés et ainsi offrir aux différents usagers l'attention qu'ils méritent.

Ont également été discutées, la question des traversées cyclistes dans le rond-point de la N5 et de la rue Longchamps, la rue Dernier Pataud, la réalisation d'un rond-point au carrefour de la N5 et de la rue de Glabais. Une seconde CPSR sera organisée pour aborder d'autres sites. Nous pensons notamment au carrefour du Pont Spilet et de l'Avenue des Combattants à Bousval, à la traversée de Glabais et à l'échangeur de la N5 et de la N25.

Nous ne manquerons bien sûr pas de vous tenir informés des suites de ces dossiers dans nos prochaines éditions.

ZONE DE POLICE

Zone 30: même pendant les congés

Le respect des zones 30 est aussi important pendant les vacances. Des activités d'été sont parfois organisées dans les écoles.

Souvent, en période de congés scolaires, les automobilistes ne respectent plus les zones 30 aux alentours des écoles. Pourtant, si les cours sont bel et bien terminés, il est possible que des activités extrascolaires y soient organisées.

Plaines de jeux, école de cirque ou autres, des enfants occupent encore les couloirs de certaines écoles. C'est pourquoi il est très important de continuer à respecter la limitation de vitesse de 30km/h, même en dehors des horaires normaux de début et de fin d'activités (8h - 16h) car les enfants font, généralement, de nombreuses sorties dont la sécurité peut être mise à mal par des automobilistes distraits.

Pour la sécurité des enfants, respectons les limitations de vitesse même durant les vacances.

Etat civil



Naissances

- BADILLA COTO Elisa de Bousval
- BRICHART Victoria de Baisy-Thy
- DANDOIS Anna de Glabais
- ESTIEVENART Victoria de Houtain-le-Val
- EVERARD de HARZIR Octave de Ways
- GOUVERNEUR Antoine de Baisy-Thy
- HAYOIS Gaspard de Baisy-Thy
- JAUCOT Tom de Vieux-Genappe
- LARDINOIS Eleanore de Vieux-Genappe
- LARDINOIS Marion de Vieux-Genappe
- VAN BENEDEN Raphaël de Bousval
- VITALIS Aris de Baisy-Thy

Mariages

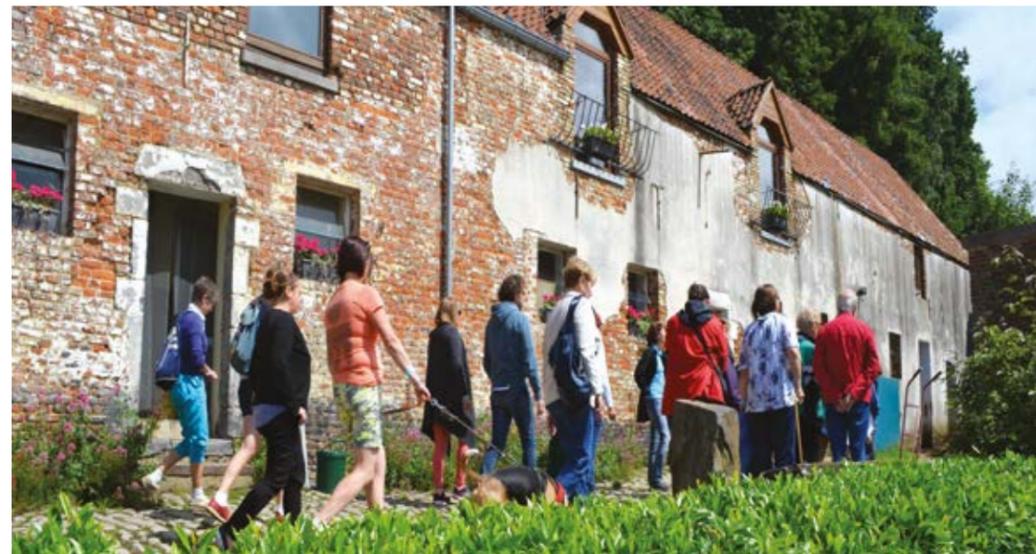
- GRANDJEAN Patrice et FLAMAND Marie de Houtain-le-Val
- VAN der NOOT Nicolas de Bousval et DHEUR Marie-Sophie de Zaventem
- ROUATBI Wassim de La Louvière et EL ASKRI Imene de Bousval
- LAURENT Christophe et GROTARD Nathalie de Houtain-le-Val
- GURZO Eddy et VANDENBROUCKE Stéphanie de Baisy-Thy

Décès

- ARNOULD Guy de Bousval (1944)
- BARBION Robert de Baisy-Thy (1929)
- BOHY Jacques de Genappe (1956)
- DELMOTTE Nicole de Genappe (1939)
- DEVOLDER Prosper de Genappe (1931)
- GHEERTS Raymonde de Vieux-Genappe (1930)
- KESLER Elisabeth de Bousval (1941)
- LORIAUX André de Baisy-Thy (1934)
- MARISSIN Marcelle de Loupoigne (1936)
- MILIS Germaine de Genappe (1929)

SYNDICAT D'INITIATIVE

Un Méli-Mélo d'activités en juin



Entre marché du terroir, promenade et apéros, laquelle choisirez-vous? Toutes! Au moins de juin, c'est le moment de se faire plaisir et de sortir de chez soi. Alors mettez vos baskets, munissez-vous de votre

petit pull et venez prendre l'air lors de nos différentes activités.

Commençons en douceur avec un marché du terroir prévu le 16 juin 2017 de 17h à 22h sur la place d'Hattain à Baisy-Thy à l'occasion

de la fête de la Saint-Jean organisée par le comité de la Baisythoise.

Ensuite, venez donc vous dégourdir les jambes tout en vous instruisant sur le village de Loupoigne le 24 juin prochain à 13h30. Un pique-nique

sera prévu au retour à la Ferme de la Goyette. Ne tardez donc plus à vous inscrire en nous envoyant un mail à info@sigenappe.be ou par téléphone au 067/77 23 43.

Et comme dit le dicton: «après l'effort, le réconfort», venez-vous détendre en famille ou entre amis autour d'un verre lors des Apéros sur l'herbe de Genappe. Cochez dans votre calendrier ces dates-là: le 2 juin à Genappe, 23 juin à Ways, 14 juillet à Houtain-le-Val et 18 août à Baisy-Thy. Ouverture des apéros dès 18h jusqu'à minuit. A cette occasion, vous aurez aussi l'opportunité de déguster les produits d'un de nos producteurs locaux. Une initiative des comités des fêtes de Baisy-Thy, Genappe, Houtain-Le-Val, Ways et du Centre culturel en collaboration avec l'Atelier de la costumière, Akhante création, le Syndicat d'Initiative et le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe.

Du coup, si vous ne saviez pas quoi faire durant le mois de juin et ceux qui suivent, les voici à présent bookés! A très vite afin de partager ces événements avec vous!

SENIORS - Hector Tubiermont, Echevin

Voyage à Ostende

Dans le cadre de ses activités, la Commission communale «Seniors» et l'échevinat du 3^{ème} âge proposent toute une série d'activités. Pour y participer? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Voyage à Ostende, journée libre, jour de marché

Trojet en car, le 7 septembre 2017. Les autocars embarqueront les voyageurs aux arrêts suivants:

- Autocar 1
- 7h40: Vieux-Genappe (Chaussée de Nivelles - face à la Place Mercurey)
- 7h50: Genappe (arrêt de bus face à l'opticien Radoux)
- Autocar 2
- 7h30: Houtain-le-Val (près de «Chez Ginette»)
- 7h35: Loupoigne (Rond-point route de Houtain et Place Nicolay)
- 7h45: Baisy-Thy (Place d'Hattain)
- 7h50: Bousval (Salle G. Gossiaux)

- 7h55: Ways (Ecole communale)
- 10h00: Arrivée à Ostende
- 19h00: Départ d'Ostende.
- 21h00: Arrivée à Genappe.

Réservations indispensables à l'accueil de l'Hôtel de Ville auprès de Nicole Couronné - 067/79.42.01, du mardi au vendredi de 10h à 11h et le jeudi de 16h30 à 19h. Du 17 juillet au 11 août inclus uniquement le matin de 9h à 11h.

Bullein d'inscription à renvoyer pour le 15 juillet

Nom Prénom.....

Adresse.....

Code Postal Localité..... Tél. n°.....

Lieu d'embarquement: Nombre de participants

Je participe au voyage à Ostende le jeudi 7 septembre 2017 et je m'engage à payer la somme de X 5€ en espèces à l'inscription. En cas de désistement, la somme versée n'est pas remboursée.



Banque & assurances S.A. Hoyois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03



CHAPG

Une conférence

Le séjour du futur Louis XI dans les pays de Philippe le Bon.

Dans le cadre des «Journées Louis XI» de septembre prochain, le Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe organisera le 7 septembre une conférence, présentée par le Dr Rémy Ambühl sur le séjour à Genappe du dauphin, le futur roi de France Louis XI.

En 2002, le Cercle a publié le travail de maîtrise de Rémy Ambühl, à l'époque, jeune chercheur, diplômé de l'Université de Lille III.

Cette étude portait sur une période qui commence vers le 30 août 1456 et se termine le 22 juillet 1461. Rémy Ambühl avait concentré ses recherches sur l'étude de sources manuscrites principalement comptables aussi bien aux Archives départementales du Nord à Lille, qu'aux Archives générales du Royaume à Bruxelles ainsi qu'aux Archives de l'Etat à Namur. Des sources imprimées narratives avaient également été consultées ainsi que les récits de chroniqueurs et d'auteurs bourguignons et des livres et études concernant l'exil du dauphin.

Le futur roi était en exil à la cour de Bourgogne. C'était «un réfugié politique» mais vu qu'il était l'héritier de la couronne de France, il bénéficia d'un statut privilégié de réfugié. Il put choisir son lieu de résidence et privilégia le château de Genappe. C'était une résidence très confortable et bien défendue. Le dauphin put la modifier à sa guise et fut considéré comme un roi. Philippe Le Bon lui fit visiter les pays bourguignons et lui laissa une pleine liberté d'action. Louis se déplaçait souvent et envoyait des lettres de divers endroits notamment de Bruges et de Hal. Ce furent des expériences très importantes dont il tira profit pour les appliquer ultérieurement dans son royaume.

Aujourd'hui, Dr Rémy Ambühl est maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Southampton, spécialisé dans la conduite de la guerre (rançons, prisonniers de guerre, loi des armes, gouvernement, société). Ses recherches ont abouti à la publication d'articles et de livres et notamment d'un ouvrage intitulé «Les prisonniers de guerre dans la guerre de Cent Ans» paru à la «Cambridge University Press» en 2013.

CENTRE CULTUREL

Le programme (complet) des Journées Louis XI

Cortège, village médiéval, combats, spectacles de feu, fauconnerie, animations, concerts, marché médiéval... Retrouvez dès à présent le programme complet des festivités sur www.louisxi.be



Participez au cortège Louis XI

Si vous désirez participer au cortège qui accompagnera Louis XI et sa suite jusqu'au campement médiéval, rendez-vous le samedi 9 septembre à 10h précises à la Rue Château de Lothier, costumé en habit d'époque. Le cortège sera suivi d'une démonstration de combats en l'honneur du Dauphin.

Renseignements Centre culturel de Genappe Tristan: 067/77.16.27 - tristan@ccgenappe.be

Cet été, le Centre culturel déménage!

En juillet et août, l'équipe du Centre culturel profitera du calme de l'été (avant l'effervescence des Journées Louis XI) pour préparer doucement ses cartons...

Déménagement imminent vers le numéro 38 de la rue de Bruxelles! Véritable fabrique culturelle, ce lieu sera un espace d'échange et d'expression citoyenne et artistique, destiné au tissu associatif genappien.

Une inauguration

Elle se déroulera le 13, 14 et 15 octobre, au cours d'un week-end parsemé d'activités pour petits et grands: concerts, drink, marché du terroir, films d'animation, spectacles, expos, animations... Un conseil: bloquez déjà la date!

Une seconde Vitri'n pour les artistes

Après le succès du projet 'Vitri'n de Genappe' inauguré en musique le 24 mars dernier à la rue de Charleroi, un autre lieu de création s'apprête à voir le jour dans un bâtiment inoccupé de la commune. Trois créatrices ont ainsi envahi de leur talent le numéro 19 de la rue de Ways: Déborah André (créatrice textile), Julie Lejeune (relookeuse de meubles) et Mélanie Messine (ateliers créatifs). Ouverture prévue cet été! Un programme d'activités (inauguration, rencontres, expositions...) sera à découvrir dès le mois de septembre.

Renseignements: Centre culturel de Genappe 067/77.16.27 - valerie@ccgenappe. Facebook: Vitrin Genappe



Le Bug-1 fête la musique

«Genappe Zoo», c'est le nom de l'événement musical organisé par les jeunes du Bug-1 dans le cadre de la Fête de la musique, le mercredi 28 juin prochain. Une série de concerts gratuits qui auront lieu dans le parc, au numéro 38 de la rue de Bruxelles (face aux Ateliers du Léz'Arts).

La fin d'un projet Tout au long de l'année, les jeunes du Bug-1 et de la Maison des Jeunes de Saint-Gilles, le Bazar, se sont rassemblés autour d'un projet d'échange interculturel sur la culture urbaine. Au programme: des ateliers rap, des sorties collectives et une journée d'enregistrement des productions réalisées... Bref, un projet qui leur a permis de déconstruire certains clichés, de favoriser la mixité, les échanges et l'expression des jeunes, et dont l'aboutissement sera l'organisation commune de la Fête de la musique.

Tout une série d'animations viendront ponctuer l'événement: mur d'expression libre, street soccer, sérigraphie, bar et petite restauration...

- Concerts (gratuits) 16h: Lassa & Simba (jeunes de la MJ de Saint-Gilles) 17h: Ludus Libre (groupe de l'animateur de l'atelier rap du Bug-1) 18h: Hotarsie 19h: Indocile 20h15: Le Dé 21h30: Le 77 22h45: Eskondo (Dj set)

Renseignements «Genappe Zoo» Le mercredi 28 juin à partir de 16h Rue de Bruxelles 38, 1470 Genappe (en extérieur, dans le parc) Accès libre tristan@ccgenappe.be www.bug-1.be

LES JOURNÉES LOUIS XI PLAINE COMMUNALE DE GENAPPE 9-10 SEPT 2017 MARCHÉ CAMPEMENT ANIMATIONS CONCERTS COMBATS WWW.LOUISXI.BE

UNE INITIATIVE DE LA VILLE DE GENAPPE, ORGANISÉE PAR LE CENTRE CULTUREL EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT D'INITIATIVE



Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante ! Century 21 MAISON BLANCHE Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe Tél: 067/87.45.00 - Fax: 067/87.45.09 - Email: info@century21maisonblanche.be

FERME DE LA VALLEE Une journée à la ferme? Une expérience unique à vivre en famille, entre amis, avec ton mouvement de jeunesse, la maison de repos, l'école ou la crèche! Un anniversaire à la ferme? Un stage pendant les vacances? Une journée avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture? Françoise Bodart-Sneessens | www.fermedelavallee.be 0475/35.14.25 | 1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe



Votre avis sur l'école secondaire en construction

Vous avez certainement déjà entendu parler du projet de création d'une école secondaire sur le site de l'ancienne sucrerie. La pédagogie de ce nouvel établissement, portée par le groupe NESPA (voir ci-dessous), soutiendra la curiosité naturelle et le plaisir d'apprendre, via des activités qui font sens pour les élèves, véritables acteurs de leur apprentissage. L'objectif est donc de l'implanter sur le site à réaménager de la sucrerie, à proximité immédiate du centre de Genappe.

Nouvelle Ecole Secondaire à Pédagogie Active

Créée en 2015, l'asbl NESPA est portée par des parents, pédagogues et enseignants bénévoles. Elle a pour but la création et la gestion d'un enseignement secondaire à pédagogie active en Brabant wallon, afin de répondre à une de-

mande croissante, démographique et surtout pédagogique.

Pour rappel, cette asbl a déposé, auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une demande d'ouverture d'école secondaire pouvant accueillir de 480 à 650 élèves, à partir de la rentrée de septembre 2018. Une requête qui n'a, à ce jour, pas encore été validée par le Gouvernement.

Un concours d'architecture

C'est ainsi qu'en février dernier, l'association a lancé un concours d'architecture pour élire l'auteur du projet qui sera en charge de dessiner et réaliser la future école. Cinq bureaux et associations d'architectes sont en lice. Aujourd'hui, l'asbl NESPA, en collaboration avec le Centre culturel de Genappe, vous invite à donner votre avis sur ces projets.

Concrètement, chaque candidat disposera d'un espace pour présenter son projet dans des vitrines visibles de l'espace public, ce qui permet à chacun de passer lors de ses moments libres pour prendre connaissance de ces différents projets et donner son feedback. L'ensemble des commentaires récoltés seront autant que possible intégrés par le cabinet lauréat, dans son projet final.

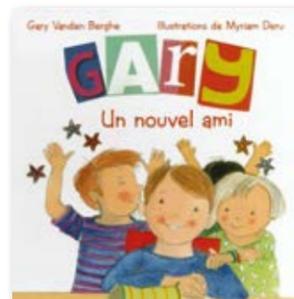
Une présentation commentée des différents projets sera organisée le mardi 13 juin à 19h au Centre culturel situé au n°14 de la rue de Bruxelles (trop tard pour le journal qui paraît le 13 juin...)

Renseignements

Exposition du concours d'architecture
Du samedi 3 au dimanche 18 juin inclus (accès libre)
Sur les vitrines du 12 rue de Bruxelles à 1470 Genappe
Infos : valerie@ccgenappe.be
067/77.16.27
www.nespabw.org

Un livre qui aborde les différences

A la veille de la rentrée des classes, Gary est inquiet. Atteint de la myopathie de Duchenne, il se déplace en chaise roulante. Sera-t-il accepté par les autres ? Comment se débrouiller à l'école lorsqu'on est différent ? «Gary, un nouvel ami» est un livre qui met en lumière les différences, à travers l'histoire du waterlootois Gary Vanden Berghe. Rencontre avec Myriam Deru, animatrice aux Ateliers du Léz'Arts, qui a illustré le livre.



Centre culturel: Comment ton parcours t'a-t-il amené à Genappe ?

M.D.: Illustratrice, j'ai, depuis le début de ma carrière, travaillé sur une trentaine de livres, qui ont été traduits dans le monde entier. Au moment où j'ai eu moins de commandes, je me suis dit que j'avais envie de communiquer ce plaisir à des adultes. On m'a justement proposé à cette époque de venir donner cours à Genappe, aux Ateliers du Léz'Arts. Très vite, les cours se sont remplis. Ça fait maintenant 14 ans que je suis là. J'anime quatre groupes d'adultes, soit une cinquantaine d'élèves.

C.C.: Comment as-tu fait connaissance avec Gary ?

M.D.: Christian Merveille est venu me trouver en me disant qu'il voulait me présenter à Gary. Dans ma famille, j'ai quelqu'un qui est différent, je suis donc très sensible au handicap. Quand il m'a raconté son histoire, j'ai tout de suite eu envie de l'aider. La mère de Gary pensait qu'il était important de partager l'expérience de son fils, surtout si ça pouvait aider d'autres enfants.

C.C.: Que raconte «Gary, un nouvel ami» ?

M.D.: C'est l'histoire de Gary à l'école et la manière dont il est intégré parmi les autres élèves. Ce dernier voulait réaliser un livre pour enfants, pour partager la chance qu'il a eue d'être bien intégré dans le milieu scolaire. C'est important pour lui de laisser un témoignage. Bénéficiant des conseils de Chris-

tian Merveille, il a écrit lui-même le scénario et peaufiné son texte. Le fait qu'il soit psychologue de formation a certainement aidé.

C.C.: Ce livre est un véritable outil de sensibilisation...

M.D.: Bien sûr, il a été présenté quelques fois dans les écoles lors d'animations ayant pour objectif de sensibiliser les élèves à l'intégration des personnes différentes. Je suis allée à la bibliothèque de Court-St-Etienne pour raconter l'histoire à des enfants de 3 à 10 ans, ils ont très bien réagi. Il faut savoir que l'ouvrage s'adresse à une tranche d'âge assez vaste, puisqu'il existe plusieurs niveaux de lecture. La présence d'un oiseau et d'un écureuil dans les illustrations peut servir de fil rouge aux plus jeunes. Les personnages secondaires permettront aux plus grands de s'identifier.

C.C.: Où se procurer le livre ?

M.D.: Malgré le fait qu'il ait été édité à compte d'auteur, il peut être commandé en librairie. Pour le moment, on peut dire qu'il a connu un joli succès depuis sa sortie: il a été vendu à quelques 800 exemplaires! Pour ma part, je ne touche pas de droits d'auteur. J'ai été payée pour les dessins, mais l'argent des livres vendus est réutilisé par les parents pour faire des animations et aider les gens qui sont atteints de la myopathie. Depuis la sortie du livre, plein de gens téléphonent à Gary. On peut dire que l'ouvrage a vraiment créé des liens. Les Genappeiens qui souhaiteraient s'en procurer un peuvent m'envoyer un petit mail (myriamderu54@gmail.com) et prévoir de passer le chercher au Léz'Arts. Je le leur dédicacerai avec grand plaisir!

Renseignements

«Gary, un nouvel ami» peut être commandé en librairie (ISBN 978-2-915394-80-1) ou via l'adresse suivante: garyunnouvelami@gmail.com. Prix: 12€. facebook: gary un nouvel ami

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be

Parques et châssis en PVC
Wymar
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

Beauty home

Intérieur et Extérieur • TAPISSAGE • PORTES COUPÉ-FEU

NEVES
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium
SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget!

Place E. de Lalioux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

Ways en fête

Pendant cinq mois, le projet HABITER Genappe du Centre culturel s'est emparé de Ways. Il s'est posé devant les maisons des habitants l'instant d'une photo, s'est glissé dans les classes primaires afin de les aider à réfléchir, ensemble, à la réalisation de cartes 'sensibles', il a envahi les salons des habitants, le temps d'un film ou d'une pièce de théâtre.

L'idée était de 'penser' Ways comme un véritable lieu de vie. Un espace où les habitants interagissent, vivent leur village et rencontrent leurs voisins.

Un week-end festif

Le week-end du 23 au 25 juin, le projet y posera une dernière fois ses valises afin de vous faire 'vivre' ces rencontres, au travers d'une exposition photos et d'un petit-déjeuner. Pour l'occasion, les 'Apéros sur l'herbe' feront une halte devant l'église de Ways le vendredi 23, de 17h à minuit.

L'exposition se déroulera à la Ferme de la Tourelle. Elle sera accessible le vendredi 23/06, de 17h à 21h et le dimanche 25/06 de 9h30 à 17h30. De plus, nous vous attendons le dimanche 25/06 à 9h30 pour partager un petit-déjeuner au concept de l'auberge espagnole. Vous amenez quelque chose à grignoter ou à boire (jus) et nous vous offrons le café et le cacao chaud!

Renseignements

HABITER Ways Du 23 au 25 juin A la Ferme de la Tourelle
Rue Emile Hecq 20, 1474 Ways - valerie@ccgenappe.be
067/77.16.27 - www.ccgenappe.be



Transport en ambulance
sur Genappe et sa région

Personnel qualifié, breveté en transport médico-sanitaire.
Consultation, hospitalisation, retour à domicile, autres...

02 899 60 60

24h/24 - 5j/7 en semaine
www.ottasbl.be



OTT
AMBULANCE

ASSOCIATIONS

Un concours pour l'affiche du Tour Saint Barthélemy

Depuis 1696, les Bousvaliens honorent leur saint patron lors du Tour Saint Barthélemy, chaque dernier dimanche d'août. Le Tour Saint Barthélemy fait partie des quatre processions religieuses et folkloriques, conservant un char de procession séculaire, tracté par des chevaux de trait, toujours en vigueur en Wallonie. Ainsi le Char de Bousval, daté du XVIIe siècle, côtoie modestement le Char de Sainte Gertrude de Nivelles, le Char de Sainte Renelde de Saintes et le Car d'Or de Sainte Waudru de Mons.

Le Tour Saint Barthélemy, rehaussé par la présence de cavaliers, de groupes religieux, des mouvements de jeunesse et du Renouveau Musical de Genappe, rassemble plusieurs centaines de

marcheurs à travers les rues et les campagnes de village. Il s'agit de la plus ancienne tradition de l'entité de Genappe.

À l'occasion de sa 321^e édition, le 27 août prochain, le Comité du Tour lance un concours auprès des peintres et dessinateurs locaux afin de réaliser l'affiche de l'événement.

Le concours est gratuit. Les œuvres en couleur comportant obligatoirement le char et les chevaux, un bâtiment situé sur le parcours du Tour ainsi que des personnages, devront parvenir au Comité pour le 10 juillet au plus tard. Le lauréat sera proclamé et récompensé lors de l'apéritif musical qui se déroulera dans les jardins de la cure de Bousval, le vendredi 25 août à 20h.

L'ensemble des réalisations sera

exposé dans l'église durant le dernier week-end d'août.

Inscription et renseignements

Benoît Huts, Trésorier au 0474/79.76.96
benoit.huts@hotmail.com

Programme du Tour à Bousval

Dimanche 27 août 2017
321^e Tour Saint Barthélemy (1696)
10h: Messe solennelle rehaussée par le Renouveau Musical de Genappe
11h: Sortie du 321^e Tour, précédé des cavaliers
13h: Rentrée solennelle du Tour, bénédiction des chevaux et vin d'honneur.
Bienvenue à toutes et tous et particulièrement aux cavaliers!



Genappe Zéro déchet

Ecolo souhaite un plan d'action «Genappe Zéro déchet». Cela n'échappe à personne. Nous produisons de plus en plus de déchets, envahissants, polluants et dangereux. En Wallonie, chaque année, ce sont près de 2 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés qui sont collectées. Cela veut dire environ 550 kilos de déchets collectés par habitant (tout type de déchets ménagers confondus, triés ou non) dont 29% seront incinérés.

La finalité de ce plan «Zéro déchet» est de sensibiliser l'ensemble de la population de Genappe, petits et grands, particuliers et familles, riverains, travailleurs, associations, écoles, commerces, Horeca, administration et élus, à notre production de déchets afin d'inscrire la commune de Genappe dans une dynamique de réduction de ceux-ci.

Ensemble, nous pouvons réfléchir et concevoir des actions que

chaque acteur s'appropriera partiellement ou complètement en fonction de ses ressources et de son environnement. Ensemble, il s'agit de proposer des actions qui s'ancreront dans la dynamique et l'identité de chaque village. Il s'agit en fin de compte de proposer un plan sur mesure pour Genappe.

De manière succincte, le «zéro déchet» est une démarche qui vise à réduire notre production de déchets, en appliquant la règle des 4 R:

- Refuser (éviter le déchet);
- Réduire (diminuer le gaspillage et la consommation);
- Réutiliser (et/ou partager, donner, louer, mutualiser, réparer...);
- Recycler (valoriser les matières et composer).

Chacun aujourd'hui peut et doit repenser non seulement sa façon de jeter et de trier ou recycler, mais aussi ses manières de consommer.

Prendre soin de notre environnement, l'assainir...c'est en définitive prendre soin de nous, de nos proches, de nos enfants en envisageant nos consommations de manière locale, globale et durable. Par expérience (Roubaix par exemple), on sait aussi que le zéro déchet a des effets positifs sur le pouvoir d'achat.

Ecolo Genappe propose une toute première soirée d'échanges, de réflexions et de conceptualisation de ce projet. Dès le départ nous souhaitons inclure tout le monde.

Renseignement

Anne Beghin
Chef de groupe Ecolo Genappe
anne.beghin@avcom.be
Le lundi 3 juillet à 20h au Centre Culturel de Genappe.
Information/inscription à cette soirée ouverte à tous:

Exposition à l'Espace B

Intimisme - Les soliloques

Lorsque vous pénétrez l'atelier quelque chose vous dit de suite que vous ne serez pas indifférent à ce qui s'agite sur les murs. S'agite! Un mot absurde pour des œuvres, au crayon, au pastel, à l'huile, techniques mixtes emplies de valeurs chromatiques ou spirituelles, que l'œil scrute comme il va à l'abordage d'images qui s'offrent à lui tout en même temps qu'elles s'en éloignent.

La peinture et le dessin de Nancy Seulen, née en 1967, sont à prendre

(vilain mot) en douceur, sans urgence mais avec la conviction d'entrer avec elle en un monde où tout est peinture et tout est vie aussi.

Tout, avec elle, est bonheur plastique. Son art est vibratoire dans la délicatesse des traits, dans l'approche serrée des lignes et des lumières qui les traversent.

Récemment, elle a redécouvert les travaux intimistes de Georges Le Brun à la faveur de l'expo de Namur. Elle apprécie les tableaux d'Henri Pirenne et ces deux hommes étaient des amis. A des

décennies de distance, Nancy Seulen les rejoint par une approche parallèle de la réalité chromatique des jours et des heures.

Renseignement

«Lisière» Peintures et dessins de Nancy Seulen - Du 3 au 18 juin 2017
Espace B
Haute Rue, 33A
1473 Glabais
samedi et dimanche de 14 à 18 h
ou sur rendez-vous 067.79.08.11
info@espaceb.be
www.espaceb.be

agenda

DU 16 AU 18 JUIN

Festivités de la Saint-Jean de Baisy-Thy

Vendredi 16 juin
17h: Marché du terroir
Les apéros Baisythois
Concert gratuit Mothercover
Samedi 17 juin
13h: ouverture du kids village
14h30: jogging pour enfants
15h: 34^e tour Godefroid de Bouillon, challenge du Brabant Wallon
21h Soirée Palladium
Dimanche 18 juin
8h: Ballade pour motos anciennes
12h Repas villageois
Bar des moines et du kids village
14h: Spectacle de magie
Après-midi Dancing des 4-Bras de Baisy-Thy
15h: Spectacle gratuit Abba Tribute
Info: Christophe Balestrie au 0495/907586
Facebook: la Baisythoise

DU 22 JUIN AU 13 JUILLET

Exposition «Home»

Ville de Genappe Voir page 8

23 au 25 juin

Week-end festif Habiter Ways

A la Ferme de la Tourelle
Rue Emile Hecq 20, 1474 Ways
voir page 11

23 JUIN

Apéros sur l'herbe

à Ways à partir de 18h
Rens.: 067/77.23.43

28 JUIN

Genappe Zoo

organisé par le Bug-1 - Fête de la Musique (voir page 10)

2 JUILLET

Clownmania festival

(voir page 2)

3 JUILLET

Soirée Ecolo

(Voir article ci-contre)

8 JUILLET

Brocante annuelle Télévie

Emplacement: 3€ le mètre

A partir de 6h. Plaine communale à Genappe - Réservations: Jacqueline Delporte 0477/17.55.69
j.delporte@hotmail.com

9 JUILLET

Concentration tracteurs au profit du Télévie

Plaine communale
Réservations: Jacqueline. Delporte 0477/17.55. 69 ou Steeve Herrent 0477/78.80.62

14 JUILLET

Apéros sur l'herbe

à Houtain-le-Val (Ferme de la Hagouille) à partir de 18h
Rens.: 067/77.23.43

DU 4 AU 6 AOÛT

Ducasse de Ways

Rens.: Tristan Scarnière 0496/77.34.49

18 AOÛT

Apéros sur l'herbe à Baisy-Thy

à partir de 18h
Rens.: 067/77.23.43

22 AOÛT

Théâtre au Château

Le Prénom, par la Cie des Galeries.
Rens.: 067/77.23.43 (Voir page 8)

26 ET 27 AOÛT

Exposition et Tour Saint-Barthélemy à Bousval

Rens.: Benoît Huts 0474/79.76.96
benoit.huts@hotmail.com

1 ET 2 SEPTEMBRE

Jeux intervillages

Rens.: intervillages.genappe@hotmail.be

9 et 10 septembre

Fêtes Louis XI

Rens.: Centre Culturel 067/77.16.27

19 SEPTEMBRE

Conférence sur la réforme des pensions

Présentée par le Ministre Bacquelaïne à 20h dans la salle du conseil communal à l'Espace 2000. (organisée par le MR de Genappe)
Rens.: Sarah Hermans 0479.52.23.14



Info-services

Bibliothèque

Horaire d'été

La bibliothèque sera fermée au public du lundi 3 juillet au samedi 22 juillet inclus en raison de travaux.

Ensuite, du 24 juillet au 12 août inclus, elle prendra ses quartiers d'été et sera accessible selon l'horaire suivant:
Mardi: de 8h à 13h
Mercredi: de 8h à 13h
Jeudi: de 8h à 13h
Vendredi: de 8h à 13h
Samedi: de 9h à 13h

Télé-Accueil

Les grandes vacances = le Paradis ?

A la veille des vacances, certaines personnes espèrent pouvoir enfin se reposer, prendre le temps de se poser, de se retrouver, seul avec soi. D'autres par contre appréhendent cette

période parce que partir seul ou mal accompagné comme on dit, ce n'est pas folichon. Ou pire encore, parce qu'elles resteront chez elles, que tout fonctionnera au ralenti, qu'elles verront et entendront au moins au JT les vacanciers partir dans des contrées lointaines voire paradisiaques. Et puis, il y a aussi tous ceux qui ne reverront pas à contrecœur leur famille éloignée à cause des aléas de la vie. Pour toutes ces personnes qui vivent des moments de solitude ou des difficultés, les bénévoles de Télé-Accueil seront présents au bout du fil, 24h/24 et 7/7, au numéro gratuit 107. La solitude est moins lourde quand elle est partagée, quand elle est exprimée. Si nous pouvons vous aider à en parler et à apprivoiser ce moment difficile, contactez-nous au 107.